



Syndicat national de
l'environnement



Etablissement
publics de
l'environnement

Flash infos

Informations aux agent-es contractuel-les de l'Environnement

Décembre 2021

NOUVELLES GRILLES DU QUASI STATUT ENVIRONNEMENT !

JUSTE DU MEPRIS POUR LES PERSONNELS

La création du quasi-statut des personnels contractuels de l'OFB, des Parcs Nationaux, de l'EPMP et du Conservatoire du Littoral en 2006 (dit quasi statut « environnement » - QSE) est intervenue deux ans après le veto de dernière minute imposé par Bercy au projet de quasi-statut commun avec les Agences de l'Eau, sur la base de leur quasi-statut.

Pour ce quasi statut, Bercy a imposé quatre catégories correspondant aux catégories A+, A, B et C de la fonction publique, 2 grades par catégorie, et des grilles indiciaires correspondant à celles des fonctionnaires.

Fin 2006, un accord interministériel dit « accord PPCR » revalorisait assez largement les grilles de rémunération des fonctionnaires sur les années 2017 à 2019.

Malgré nos demandes insistantes de cohérence, Bercy a refusé d'intégrer ces mesures à la publication du quasi statut « environnement ».

En 2021, le ministère se saisissant enfin de nos arguments de cohérence décide donc de porter un dossier de revalorisation des grilles du QSE pour les porter au niveau de celles des fonctionnaires en 2021.

Avec quel résultat !

Des grilles à peine revalorisées et qui restent bien en retrait comparées à celles des fonctionnaires. A peine le quart des mesures PPCR transposées !

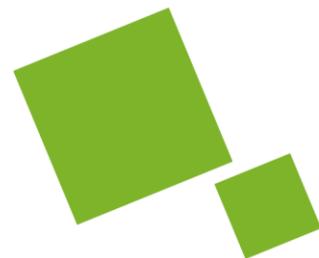
Les grilles des catégories des personnels d'exécution (C) et d'application (B) commencent non seulement **en dessous du SMIC**, mais également **en-dessous du minimum de rémunération de la Fonction Publique**, minimum fixé depuis Octobre 2021 à l'Indice Majoré = 340 !

Ces grilles ne sont qu'une insulte aux personnels contractuels.

Et que fait notre ministère : RIEN. Il courbe l'échine devant Bercy et ne juge même pas nécessaire de faire monter Mme POMPILI au créneau en réclamant un arbitrage interministériel.

Et si seulement quelque effort était fait sur le régime indemnitaire. Mais non, les revalorisations sont très largement insuffisantes. Déjà très largement inférieur à celui des fonctionnaires à sa création, l'écart de rémunération continue à se creuser !

RAS LE BOL !



GRILLES INDICIAIRES

PERSONNELS D'EXECUTION

Catégorie C - Personnels d'exécution							
1er GRADE							
Echelon	Durée	ACTUEL		PROJET Administration		GAIN	GAIN € mensuel
		Indice brut	Indice Majoré	Indice brut	Indice Majoré		
1	1	342	323	358	335	12	54,26 €
2	2	352	329	367	340	11	49,74 €
3	2	362	336	374	345	9	40,70 €
4	2	372	343	380	350	7	31,65 €
5	3	382	352	390	357	5	22,61 €
6	3	393	358	398	362	4	18,09 €
7	3	405	366	416	370	4	18,09 €
8	4	417	371	422	375	4	18,09 €
9	4	429	379	434	383	4	18,09 €
10	4	441	388	443	390	2	9,04 €
11	4	453	397	457	400	3	13,57 €
12		465	407	469	410	3	13,57 €
2ème GRADE							
1	2	396	360	404	365	5	22,61 €
2	2	410	368	420	373	5	22,61 €
3	2	425	377	432	382	5	22,61 €
4	3	444	390	447	393	3	13,57 €
5	3	464	406	464	406	0	- €
6	4	485	420	485	420	0	- €
7	4	513	441	513	441	0	- €
8		543	462	543	462	0	- €

Comparaison avec les grilles de fonctionnaires – Catégorie C

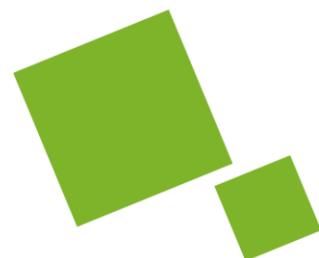
FONCTIONNAIRES			
IM 1er échelon	IM dernier échelon	Nombre d'échelons	Durée*
1er grade			
340	382	11	19 ans
2ème grade			
341	420	12	20 ans
3ème grade			
355	473	10	19 ans

QUASI STATUT « ENVIRONNEMENT »			
IM 1er échelon	IM dernier échelon	Nombre d'échelons	Durée*
1er grade			
335	410	12	32 ans
2ème grade			
365	462	8	20 ans

*: Durée totale pour atteindre le dernier échelon

Pour les fonctionnaires le premier grade correspond à un recrutement social – sans concours - .

La comparaison doit donc se faire avec les grades 2 et 3.



PERSONNELS D'APPLICATION

Catégorie B - Personnel d'application							
1er GRADE							
Echelon	Durée	ACTUEL		PROJET ADMN.		GAIN	GAIN € mensuel
		Indice brut	Indice Majoré	Indice brut	Indice Majoré		
1	1	348	326	364	338	12	54,26 €
2	1	358	335	374	345	10	45,22 €
3	2	375	346	380	350	4	18,09 €
4	2	392	357	396	360	3	13,57 €
5	2	410	368	417	371	3	13,57 €
6	2	428	379	432	382	3	13,57 €
7	3	446	392	451	396	4	18,09 €
8	3	465	407	465	407	0	- €
9	3	484	419	484	419	0	- €
10	3	502	433	502	433	0	- €
11	3	523	448	525	450	2	9,04 €
12	4	543	462	544	463	1	4,52 €
13	4	565	478	567	480	2	9,04 €
14		587	495	592	499		
2ème GRADE							
1	2	448	393	454	398	4	18,09 €
2	2	465	407	465	407	0	- €
3	2	484	419	484	419	5	22,61 €
4	2	502	433	502	433	0	- €
5	2	528	452	528	452	0	- €
6	3	554	470	554	470	0	- €
7	3	582	492	582	492	0	- €
8	3	610	512	612	514	0	- €
9	4	640	535	642	537	0	- €
10		675	562	692	575	2	9,04 €

Comparaison avec les grilles de fonctionnaires.- CATEGORIE B

FONCTIONNAIRES			
IM 1er échelon	IM dernier échelon	Nombre d'échelons	Durée*
1er grade			
343	503	13	30 ans
2ème grade			
356	534	13	30 ans
3ème grade			
392	587	11	24 ans

QUASI STATUT ENVIRONNEMENT			
IM 1er échelon	IM dernier échelon	Nombre d'échelons	Durée*
1er grade			
338	499	14	33 ans
2ème grade			
398	575	10	23 ans

*: Durée totale pour atteindre le dernier échelon

Les deux grades du QSE sont supposés couvrir les trois grades de la catégorie B.



SPECIALISTES – Catégorie A

Catégorie A - Spécialistes							
1er GRADE							
		ACTUEL		PROJET Administration			
Echelon	Durée	Indice brut	Indice Majoré	Indice brut	Indice Majoré	GAIN	GAIN € mensuel
1	1	379	349	393	358	9	40,70 €
2	1	430	380	437	385	5	22,61 €
3	1,5	458	401	469	410	9	40,70 €
4	2	492	425	499	430	5	22,61 €
5	2,5	540	459	543	462	3	13,57 €
6	3	588	496	600	505	9	40,70 €
7	4	621	521	626	525	4	18,09 €
8	4	668	557	681	567	10	45,22 €
9	4	710	589	724	599	10	45,22 €
10	4	750	619	751	620	1	4,52 €
11		801	658	801	658	0	- €
2ème GRADE							
1	2	593	500	593	500	0	- €
2	2,5	641	536	641	536	0	- €
3	3	701	582	701	582	0	- €
4	3	759	626	759	626	0	- €
5	3	811	665	811	665	0	- €
6	3,5	864	706	864	706	0	- €
7	3,5	916	746	916	746	0	- €
8		966	783	966	783	0	- €
Echx 1		1015	821	1015	821	0	- €
EchX 2	1	HEA	890	HEA	890	0	- €
EchX 2	1	HEA	925	HEA	925	0	- €
EchX 2		HEA	972	HEA	972	0	- €

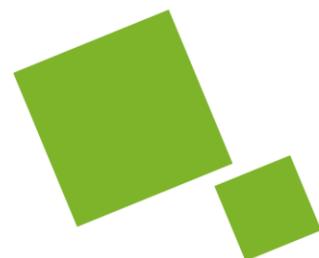
Comparaison avec les grilles de fonctionnaires Catégorie A

FONCTIONNAIRES (hors 3 ^{ème} grade contingenté)			
IM 1er échelon	IM dernier échelon	Nombre d'échelons	Durée*
1er grade			
390	673	10	27 ans
2ème grade			
519	821	9	22,5 ans

QUASI STATUT « ENVIRONNEMENT » (hors échelon spéciaux)			
IM 1er échelon	IM dernier échelon	Nombre d'échelons	Durée*
1er grade			
358	658	11	27 ans
2ème grade			
500	783	8	20,5 ans

*: Durée totale pour atteindre le dernier échelon

A la création du QSE les grilles indiciaires étaient strictement identiques à celles des fonctionnaires (IAE, ITPE). Aujourd'hui il manque 32 points en début de 1^{er} grade, 15 points en fin de 1^{er} grade, et il manque le 9^{ème} échelon du 2^{ème} grade.



EXPERTS – Catégorie A+

Catégorie A+ - Expert							
1er GRADE							
		ACTUEL		PROJET Administration			
Echelon	Durée	Indice brut	Indice Majoré	Indice brut	Indice Majoré	GAIN	GAIN € mensuel
1	1	427	379	427	379	0	- €
2	1	513	441	513	441	0	- €
3	1,5	562	476	562	476	0	- €
4	1,5	612	514	612	514	0	- €
5	2	655	546	655	546	0	- €
6	2	701	582	701	582	0	- €
7	2	772	635	772	635	0	- €
8	2,5	852	696	852	696	0	- €
9	3	901	734	901	734	0	- €
10		966	783	966	783	0	- €
2ème GRADE							
1	1,5	750	619	750	619	0	- €
2	2	830	680	830	680	0	- €
3	2	901	734	901	734	0	- €
4	2	966	783	966	783	0	- €
5	2,5	1015	821	1015	821	0	- €
6	1	HEA1	890	HEA1	890	0	- €
6	1	HEA2	925	HEA2	925	0	- €
6	1	HEA3	972	HEA3	972	0	- €
7	1	HEB1	972	HEB1	972	0	- €
7	1	HEB2	1013	HEB2	1013	0	- €
7		HEB3	1067	HEB3	1067	0	- €

Aucune modification des grilles pour les catégories A+-Experts, ni pour les fonctionnaires, ni pour le QSE, cette catégorie étant exclue des accords PPCR.

Comparaison avec les grilles de fonctionnaires – Catégorie A+

FONCTIONNAIRES			
IM 1er échelon	IM dernier échelon	Nombre d'échelons	Durée*
1er grade			
388	792	10	15,5 ans
2ème grade			
628	1067	7	11,5 ans
3ème grade			
972	1279	3	7 ans

QUASI STATUT ENVIRONNEMENT			
IM 1er échelon	IM dernier échelon	Nombre d'échelons	Durée*
1er grade			
379	783	10	16,5 ans
2ème grade			
619	1067	7	15 ans

*: Durée totale pour atteindre le dernier échelon

100% des ingénieurs grandes écoles fonctionnaires passent au 2^{ème} grade.

Le 3^{ème} grade est absent dans le QSE.



LES REGIMES INDEMNITAIRES.

La mise en œuvre du RIFSEEP, nouveau régime indemnitaire pour les fonctionnaires, facilite grandement les comparaisons. Il est composé d'une part liée à la fonction (IFSE) et d'une part individuelle (CIA). Selon les catégories, les postes sont répartis en 2, 3 ou 4 groupes de fonction. Pour chaque groupe de fonction est défini un socle (minimum). Ainsi, le socle du groupe de fonction le plus bas peut aisément être comparé au socle dans le QSE. Le socle du groupe de fonction le plus haut doit être comparé au socle augmenté des sujétions dans le QSE. Quant au CIA, c'est très exactement la part individuelle du QSE.

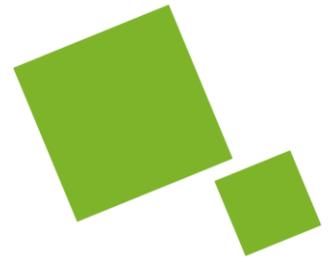
Catégorie C (AAAE et ATAE) au RIFSEEP						
	Fonctionnaires			Contractuels QSE		
	SOCLE IFSE Mini	Socle IFSE Maxi	Part variable CIA	Socle QSE	Socle QSE + Sujétions	Part variable QSE
1er grade	5 145 €	5 285 €	350 €	4 000 €	4 300 €	200 €
2eme grade	5 245 €	5 385 €	350 €	4 950 €	5 250 €	300 €
3eme grade	5 545 €	5 545 €	350 €			

Catégorie B (SACDD et TSDD) au RIFSEEP						
	Fonctionnaires			Contractuels QSE		
	SOCLE IFSE Mini	Socle IFSE Maxi	Part variable CIA	Socle QSE	Socle QSE + Sujétions	Part variable QSE
1er grade	6 020 €	8 345 €	550 €	5 300 €	5 700 €	400 €
2eme grade	6 470 €	8 600 €	550 €	5 800 €	6 300 €	500 €
3eme grade	6 920 €	9 000 €	550 €			

Catégorie A (IAE en poste au MTE) au RIFSEEP						
	Fonctionnaires			Contractuels QSE		
	SOCLE IFSE Mini	Socle IFSE Maxi	Part variable CIA	Socle QSE	Socle QSE + sujétions	Part variable QSE
1er grade	12 700 €	14 700 €	1 200 €	7 200 €	8 000 €	800 €
2eme grade	16 000 €	20 000 €	1 200 €	10 800 €	12 100 €	1 100 €
3eme grade	18 700 €	23 225 €	1 200 €			

Catégorie A+(IPEF) au RIFSEEP						
	Fonctionnaires			Contractuels QSE		
	SOCLE IFSE Mini	Socle IFSE Maxi	Part variable CIA	Socle QSE	Socle QSE + sujétions	Part variable QSE
1er grade	14 300 €	30 300 €	1 350 €	10 800 €	12 100 €	1 200 €
2eme grade	23 000 €	46 300 €	1 350 €	12 800 €	14 200 €	1 300 €
3eme grade	36 300 €	51 000 €	1 350 €			

Les chiffres parlent d'eux-mêmes ! De 20% à 50% d'écart, voire plus, pour les experts ; un écart que rien ne justifie.



Et la suite :

Mme Amélie de MONTCHALIN, ministre de la fonction publique, vient de confirmer l'absence de toute revalorisation du point d'indice d'ici à la fin du quinquennat. Cette annonce a conduit la FSU ainsi que la CGT et Solidaires à claquer la porte de la « *conférence sur les perspectives salariales dans la fonction publique* » la semaine dernière.

Parallèlement, la ministre de la fonction publique a annoncé vouloir harmoniser la rémunération des fonctionnaires entre les différents ministères. A ce titre, le DRH a annoncé vendredi 10 décembre avoir obtenu 8 millions d'euros supplémentaires pour les fonctionnaires du MTE.

Mais pas un centime pour les contractuels, dans les services de l'Etat ou dans les établissements publics !

Comment ce gouvernement peut-il à la fois vouloir favoriser les recrutements de contractuels comme il l'a fait dans la loi de transformation de la fonction publique de 2019 en particulier dans les établissements publics, et mépriser ces mêmes personnels de la sorte !!!

Mais Bercy et la fonction publique ne sont pas les seuls responsables.

Il existe au sein de notre ministère, et même de sa DRH, un sentiment de supériorité qui légitime ces écarts de rémunération entre fonctionnaires et contractuels. Ce lundi 13 décembre, nous avons encore entendu cette sirène malfaisante : « *Ils n'avaient qu'à passer les concours...* ».

Si rien ne bouge, nous ferons en sorte que les contractuels se fassent entendre.

Rendez –vous au mois de Janvier !

Adhérez au SNE-FSU

Œuvrer ensemble
pour être fiers de notre mission



[Adhérez ici !](#)